

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: MOSQUIPREN

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0124

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012878-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

MOSQUIPREN

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	EDIALUX
	Adresse	ZA MACON EST 01750 REPLONGES France
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0124	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012878-0000	
Date de l'autorisation	22/01/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	18/11/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	BABOLNA BIOENVIRONMENTAL LTD
Adresse du fabricant	SZALLAS U. 6 H-1107 BUDAPEST Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	DR KOVE JANOS UT 1-3 H-2943 BABOLNA Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1386 - (S)-méthoprène
Nom du fabricant	BABOLNA BIOENVIRONMENTAL LTD
Adresse du fabricant	SZALLAS U. 6 H-1107 BUDAPEST Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	SZALLAS U. 6 H-1107 BUDAPEST Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		5,26
Polyethylene glycol (15)-hydroxystearate	Octadecanoic acid, 12-hydroxy-, polymer with .alpha.-hydro-.omega.-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl)		70142-34-6		11,58

2.2. Type de formulation

Suspension encapsulée - Emulsion d'huile dans l'eau

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>Éviter de respirer les .</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter .</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .</p> <p>En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit est un régulateur de croissance des insectes à action lente, à base de (S)-méthoprène (analogue de l'hormone juvénile), destiné à prévenir l'émergence de moustiques adultes

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Stades larvaires L3-L4

Nom scientifique: Aedes spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Stades larvaires L3-L4

Domaine d'utilisation

Extérieur

Le produit est utilisé pour traiter des dispositifs de rétention d'eau de petite dimension sans connexion avec le milieu aquatique naturel ou une station d'épuration, tels que :

- Piscines non utilisées
- Bassins avec revêtement imperméable
- Bacs de récupération des eaux de pluies

Les dispositifs de rétention d'eau traités ne doivent pas être utilisés pour entreposer de l'eau potable, pour l'irrigation, pour la baignade ou pour élever des poissons d'ornement et qui pourrait être propice, de façon temporaire ou permanente, au développement de larves de moustique.

Méthode(s) d'application

Pulvérisation -
Pulvérisation (application directe au moyen d'un sac à dos ou d'un équipement portatif)

Taux et fréquences d'application

Eau propre : - 220 mL produit/ha ou 0,022 mL produit/m² (profondeur de l'eau 30 cm) - 290 mL produit/ha ou 0,029 mL produit/m² (profondeur de l'eau >30 cm) Eau légèrement contaminée : - 290 mL produit/ha ou 0,029 mL produit/m² (profondeur de l'eau 30 cm) - 360 mL produit/ha ou 0,036 mL produit/m² (profondeur de l'eau >30 cm) - -

Eau propre :

- 220 mL produit/ha ou 0,022 mL produit/m² (profondeur de l'eau 30 cm)
- 290 mL produit/ha ou 0,029 mL produit/m² (profondeur de l'eau >30 cm)

Eau légèrement contaminée :

- 290 mL produit/ha ou 0,029 mL produit/m² (profondeur de l'eau 30 cm)
- 360 mL produit/ha ou 0,036 mL produit/m² (profondeur de l'eau >30 cm)

Fréquence : Réappliquer le produit après 10 jours, si nécessaire

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles Coex PE/PA ou PEHD : 1 - 10 L
Boîtes Coex PE/PA ou PEHD : 1 - 10 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).
- En général, l'efficacité résiduelle du produit est de 10 jours. Réappliquez le produit seulement après 10 jours, si nécessaire. Une forte pluie peut affecter l'efficacité du produit.
- Ne pas utiliser dans de l'eau pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Ne pas appliquer le produit dans les eaux d'irrigation des cultures.
- Appliquer pour traiter des dispositifs de rétention d'eau de petite dimension sans connexion avec le milieu aquatique naturel ou une station d'épuration qui ne sont pas utilisés, pour l'irrigation, la baignade, l'élevage des poissons d'ornement ou entreposer de l'eau potable, et qui pourraient être propices, de façon temporaire ou permanente, au développement de larves de moustiques.
- Le dosage donné doit être dilué avec de l'eau. Verser 2 à 3 litres d'eau dans le récipient de l'appareil de pulvérisation, ajouter le dosage approprié du produit, puis compléter avec de l'eau au volume final.
- Ajuster la dose de produit pour la dilution à la surface de zone traitée.
- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Une exposition répétée peut provoquer des troubles allergiques.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Porter des gants de protection (gants spécifiés sur le produit par le titulaire de l'autorisation) et une combinaison (norme spécifiée sur le produit par le titulaire de l'autorisation) pendant les phases de manipulation du produit.
- Se laver les mains après utilisation du produit.
- Ne pas utiliser le produit pour le traitement des piscines utilisées.
- Ne pas utiliser l'eau traitée pour l'arrosage des plantes.
- Ne pas appliquer le produit dans des réservoirs d'eau reliés à des zones aquatiques naturelles (ruisseaux, rivières, lacs, etc.).
- Les dispositifs de rétention d'eau traités ne doivent être en aucun cas reliés à une station d'épuration ou au compartiment aquatique.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.
- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter un centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion ou de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
- Transporter l'individu loin de la source d'exposition et enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
- Ne pas laisser l'individu contaminé sans surveillance.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe.
- Protéger le produit du gel : le produit ne doit pas être stocké à une température inférieure à 5°C.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Durée de vie : 30 mois.

6. Autres informations

- Le (S)-méthoprène n'a aucun effet sur les moustiques ayant atteint le stade nymphe ou adulte. Utiliser un insecticide avec une capacité d'inactivation pour ces stades cibles.